

Entre
Save
et
Seygouade



ADAQ-VIE
Save
Gesse

Lettre d'ULTIME ALERTE aux riverains de l'emprise de la carrière Dragages Garonnais à Montmaurin

Montmaurin, le 22 janvier 2016

Comme vous le savez, le Tribunal d'Appel de Bordeaux a rendu son jugement le 15 décembre dernier en invalidant le jugement du Tribunal Administratif de Toulouse et ainsi rendre possible l'exploitation d'une carrière à Montmaurin par l'entreprise Dragages Garonnais.

Depuis 2008, dès l'ouverture de l'enquête publique, les membres de l'Association ENTRE SAVE ET SEYGOUADE et les membres de l'Association ADAQ-VIE Save Gesse se sont mobilisés contre l'implantation de cette carrière des Dragages Garonnais / Giuliani d'une durée de 30 ans sur les 8 ha forestiers de Coume day Hourquat Garriga et Gaüsère pour exploiter 150.000 tonnes/an de calcaire incluant le concassage sur place.

Les Associations **ENTRE SAVE ET SEYGOUADE** et **ADAQ-VIE** ont porté les dossiers en justice et ont agi tant sur le terrain qu'auprès des instances politiques pour empêcher ce projet initié par l'ancienne municipalité de Montmaurin. De nombreux soutiens politiques, scientifiques et associatifs ont tous été unanimes pour ressentir la dernière décision de justice de la Cour d'Appel de Bordeaux comme une **ABERRATION**.

En effet, dans les deux jugements on constate deux interprétations du droit totalement contradictoires sur la base des mêmes éléments !! Lors du jugement à la cour d'appel de Bordeaux, tous les arguments avancés par les associations de défense et acceptés en première instance par le Tribunal administratif de Toulouse, ont été minimisés à partir de l'étude d'impact de 2007 réalisée par l'aménageur.

En décidant de poursuivre l'action en justice, les deux associations continuent ensemble leur combat et déposent un recours auprès du CONSEIL D'ETAT.

SACHEZ que, si ENTRE SAVE ET SEYGOUADE et ADAQ-VIE étaient déboutées de cette dernière procédure, la carrière pourra être exploitée à Montmaurin à proximité de BACURAN – LA CLOTE.

Nos deux associations ont défendu non seulement le Patrimoine naturel et archéologique contre cette menace de destruction, mais également ont acté tous les dommages collatéraux que vous subirez aussi bien sur vos biens, sur votre santé que sur votre cadre de vie.

Il est encore temps de réagir pour ceux qui pensent que - pendant 30 ans - la carrière sera bénéfique aux riverains de la carrière industrielle, avec des explosions régulières et un site permanent de concassage, assortis de toutes les nuisances de toute nature, y compris les risques d'accidentologie sur nos routes.

Dans ces conditions nous pensons que, au vu du coût élevé du recours devant le Conseil d'Etat, vous devez nous aider à continuer à agir pour l'ensemble des riverains et habitants contre cette carrière, si possible en participant financièrement, et en soutenant ENTRE SAVE ET SEYGOUADE et ADAQ-VIE, auprès desquelles vous pourrez obtenir des informations complémentaires.

Nous vous remercions de l'attention particulière que vous voudrez bien porter à cette ultime alerte qui en l'état du dossier actuel impactera notre vie à tous pour le futur,
Cordialement,

Silvia BELAIR
Présidente
Ass. ENTRE SAVE ET SEYGOUADE

Stéphane FARGEOT
Secrétaire
pour le Président
Ass. ADAQ VIE

Diffusion : auprès de tous les habitants de Montmaurin

Contacts :

Silvia BELAIR – mail : stefbel@orange.fr

Stéphane FARGEOT - mail : stephane.fargeot@laposte.net